

Charte graphique **Région Bretagne**

ÉDITION 2025



▲ Sommaire ▲

Introduction	3
Le logotype	4
Les compositions	5
Les typographies	6-7
Le nuancier des couleurs	8
La pictothèque	9
La marque « Bretagne » & le Gwenn-ha-du	10

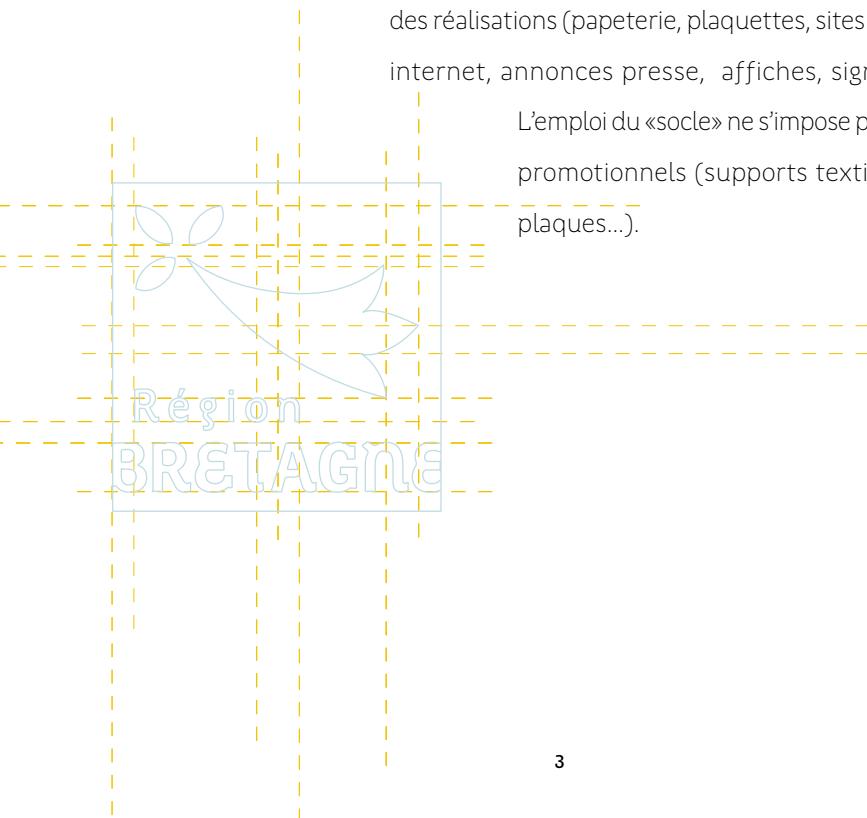


♪ Introduction ♪

La charte graphique a pour objectifs de renforcer l'identité des supports de communication de la Région Bretagne et de les rendre plus homogènes dans leur aspect visuel.

L'identité graphique est composée de plusieurs éléments : son logotype posé sur un socle (forme en quart ou tiers de cercle), deux typographies complémentaires «Region Bretagne New» et «Abril»), un nuancier (24 teintes). Ces éléments ont vocation à être déclinés pour l'ensemble des réalisations (papeterie, plaquettes, sites et bannières internet, annonces presse, affiches, signalétique...).

L'emploi du «socle» ne s'impose pas aux objets promotionnels (supports textiles, gadgets, plaques...).



♪ Le logotype ♪

De forme carrée, le logotype encadre une hermine, symbole fort et identitaire du territoire. Celle-ci évoque la forme géographique de la Bretagne, ses trois pointes rappellant les nombreuses îles qui jalonnent les côtes bretonnes. Son aspect ascendant, à l'image d'une étoile filante, suggère le dynamisme d'un territoire en mouvement. Le traitement graphique aux courbes épurées s'apparente à un motif floral, rappel de l'intérêt porté par l'institution à la préservation de l'environnement.

L'intitulé «Région BRETAGNE» est composé dans une version «alternate» de la typographie «Region Bretagne» – en médium et gras (cf.: typographies).

Le logotype est noir (carré) et blanc (hermine et texte), en référence au drapeau breton (*Gwenn-ha-du*). Il existe également en Breton et en Gallo (cf. déclinaisons ci-dessous) et peut se décliner en monochrome.

Zone de protection



Tailles minimales



Pour un usage imprimé (offset, sérigraphie), la taille minimale est de **6 millimètres**.

Pour l'écran (internet, vidéo), la taille minimale est de **40 pixels**.

Exemples d'autres déclinaisons



en noir
(surimpression)



en blanc
(défonce)



en breton



en gallo

Interdits



2 exemples d'interdits : suppression du carré, traitement de l'hermine en gris

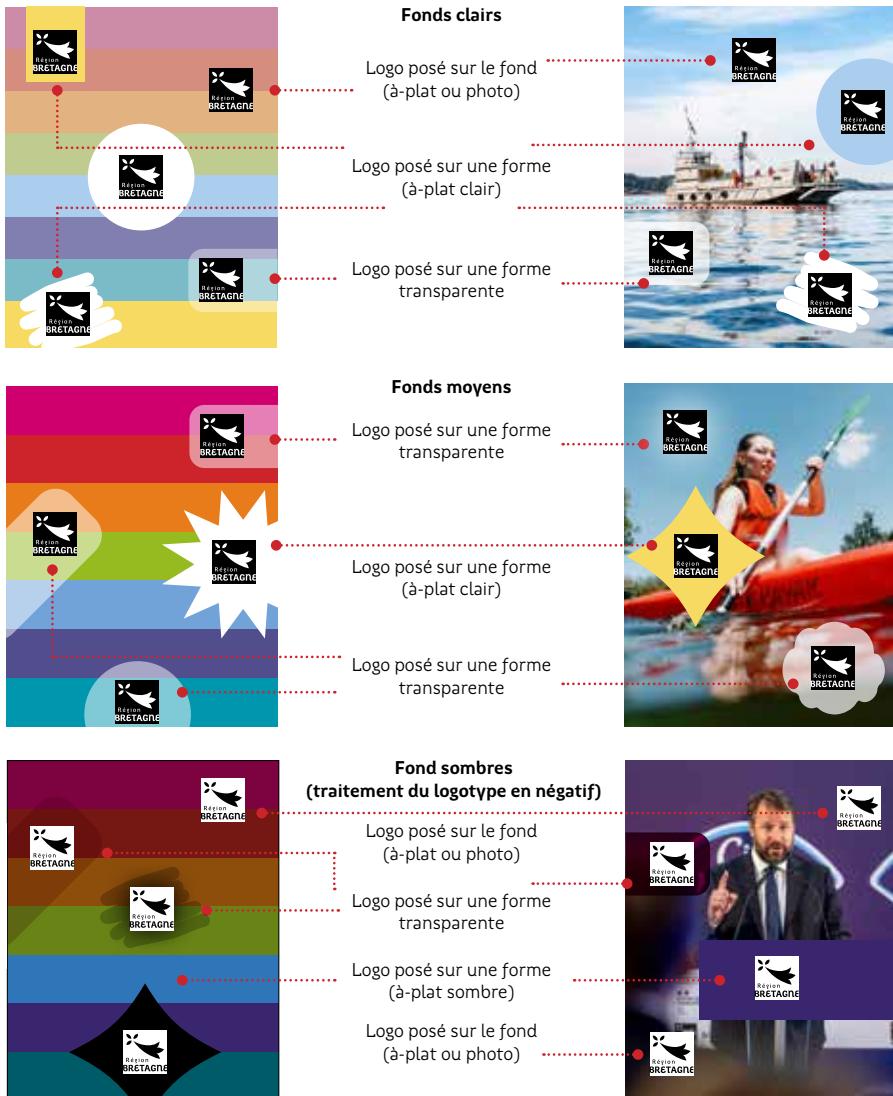
Attention !

Le dessin de l'hermine du logotype du Conseil régional de Bretagne n'est pas une image libre de droit.

Elle ne peut être reprise (ou détournée) comme éléments de décor ou dans la composition d'un autre sigle. Seule la Région Bretagne dispose de son usage.

♪ Le logotype dans les compositions ♪

Concernant les compositions, la règle à suivre est la suivante : **la taille et la visibilité du logo doivent être privilégiées**. Le contraste avec le fond de composition doit être suffisant pour assurer une bonne lecture du carré (cf. exemples légendés ci-dessous). Un fond clair (forme libre) peut être ajouté en arrière plan pour garantir la visibilité. **Le positionnement est libre**. Sur fond sombre, le logotype est traité en négatif (carré noir – hermine et texte en blanc).



♪ Les typographies ♪

Deux typographies sont recommandées pour l'ensemble des productions visuelles :

- «Region Bretagne New» (20 déclinaisons) dessinée par Xavier Dupré
 - «Abril» (22 déclinaisons) créée par Veronika Burian et José Scaglione (TypeTogether)

Il est très vivement recommandé de ne pas déformer ces polices de caractères. 2 % de déformation de l'échelle du caractère (98 % ou 102 % – seuil de déformation non visible à l'œil) peuvent être tolérés.

« RÉGION BRETAGNE NEW »

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Black)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Bold)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Medium)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Regular)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (thin)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Regular Condensed)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Alternate BoldItalic)

ABCDEFGHIJKLMNPQRSTUVWXYZ (RegularSC)



Caractère inspiré des lettres « pêchantes » bretonnes, le « Région Bretagne » a fait l'objet d'une commande spécifique à Xavier Dupré en 2011, (après la commercialisation de sa typographie « Spotka »). Cette police propose notamment un K barré « k », caractéristique de la langue Bretonne – forme abrégée du préfixe « Ker ». La Région Bretagne détient l'exclusivité de son usage. Elle peut être mise à la disposition des prestataires, uniquement dans le cadre de commande de réalisations graphiques pour le compte de la Région Bretagne.

* Côtes d'Armor • Morbihan *

* ILLE-ET-VILAINE • Finistère *

* Melting Breizh ⚓ Bretagne *



«ABRIL»

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ (CAPS)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Regular)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Semi Bold Italic)

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz (Abril Fatface Regular)



«Abril» est disponible chez différents distributeurs :

- Typetogether - www.type-together.com/Abril
- Adobe Typekit - <https://typekit.com/fonts/abril>
- myfonts - www.myfonts.com/fonts/type-together/abril

Police de caractères dessinée par Veronika Burian et José Scaglione (TypeTogether) en 2011.

«Abril» est un caractère retenu pour un usage complémentaire du «Région Bretagne», notamment pour des projets éditoriaux ou supports protocolaires.

Cette typographie ne peut pas être fournie par les services de la Région Bretagne. Une licence d'utilisation doit impérativement être acquise par les prestataires devant appliquer cette charte graphique. Elle est toutefois disponible avec la version «Creative Cloud» de l'éditeur Adobe (Typekit).

♪ Le nuancier des couleurs ♪

Une palette de **24 teintes** (basée sur 8 tonalités déclinées en 3 luminosités) est définie pour l'ensemble des compositions. Les références sont précisées en modes CMJN (impression en quadrichromie), Pantone (impression en tons directs), RVB (bureautique), HTML (internet) et RAL (signalétique). Le carré (noir ou blanc) précise laquelle des deux teintes est la plus contrastée pour composer des textes sur fond de couleur – et pour une meilleure accessibilité en HTML.

Teintes claires	Teintes moyennes	Teintes sombres
 C10-M50-J8-N13 PAN 680 R190-V140-B165 # BA88A4 RAL 4009	 C10-M100-J15-N5 PAN 226 R180-V0-B110 # 80006B RAL 4010	 C10-M100-J15-N55 PAN 235 R105-V0-B65 # 69003F RAL 4004
 C3-M48-J40-N15 PAN 7618 R195-V140-B125 # C18A7E RAL 2012	 C5-M95-J80-N10 PAN 1795 R180-V40-B850 # B0252E RAL 3033	 C5-M95-J80-N60 PAN 7623 R100-V25-B20 # 641814 RAL 8015
 C3-M30-J50-N10 PAN 7508 R225-V180-B130 # D5B082 RAL 1002	 C5-M60-J95-N0 PAN 144 R210-V125-B40 # CF7A26 RAL 2011	 C5-M60-J95-N50 PAN 725 R125-V75-B20 # 7D4C14 RAL 8003
 C3-M10-J65-N3 PAN 603 R240-V220-B105 # EED969 RAL 1018	 C5-M20-J100-N3 PAN 7405 R230-V190-B20 # E3C213 RAL 1021	 C5-M20-J100-N43 PAN 111 R155-V135-B10 # 998608 RAL 1027
 C25-M3-J50-N10 PAN 578 R190-V200-B140 # C1CA90 RAL 6021	 C50-M5-J100-N0 PAN 376 R160-V185-B55 # 9F8935 RAL 6018	 C50-M5-J100-N40 PAN 370 R110-V130-B40 # 6E8225 RAL 6017
 C37-M11-J0-N0 PAN 658 R180-V204-B236 # B4CCCE	 C59-M27-J0-N0 PAN 659 R129-V161-B213 # 81A105 RAL 5012	 C80-M45-J0-N5 PAN 2383 R75-V115-B180 # 4C7485 RAL 5015
 C50-M45-J0-N15 PAN 272 R125-V125-B170 # 7E7DAB RAL 4005	 C80-M75-J15-N0 PAN 2736 R79-V76-B135 # 4F4C87	 C95-M100-J15-N10 PAN 2756 R53-V40-B108 # 35286C RAL 5022
 C50-M0-J15-N13 PAN 630 R140-V185-B200 # 8EB9C5 RAL 6027	 C100-M0-J30-N5 PAN 320 R0-V150-B170 # 0094AB RAL 5021	 C100-M0-J30-N55 PAN 7719 R0-V90-B100 # 005A66 RAL 6026

Teintes claires

Teintes moyennes

Teintes sombres

♪ La pictothèque ♪



Les pictogrammes présentés ci-dessus sont extraits d'une base enrichie au fil des besoins des différents supports (signalétique, internet, publication...). Pour tout usage de pictogramme, il est impératif d'employer cette collection. les fichiers sont disponibles sous forme de bibliothèque numérique.

▲ Validation graphique des supports de communication ▲

Tout support de communication intégrant le logotype de la Région Bretagne doit être validé par le Studio graphique de la Direction de la Communication avant diffusion, quel que soit le canal (print, web, signalétique, etc.). Cette validation permet de garantir la conformité aux règles de la présente charte graphique.

Un point de contact unique est mis en place pour centraliser l'ensemble des demandes de BAT :

bat-studio@bretagne.bzh

Les demandes devront comprendre :

- le fichier visuel à valider (format PDF recommandé)
- le contexte de diffusion (support, public visé, cadre de diffusion)
- l'échéance de validation souhaitée

Un retour est assuré sous 48h ouvrées.

Toute diffusion sans validation engage la responsabilité du porteur de projet.



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7

Tél. : 02 99 27 10 10 | www.bretagne.bzh

